

## CHAPITRE XXII

### LA GRANDE PRATIQUE

Deux mystères ont ravi l'esprit sublime de Montfort, le mystère de la Croix et le mystère de Marie. Aussi la dévotion à ces deux mystères sera-t-elle la caractéristique de sa spiritualité.

De plus Montfort pense concret. Il veut autant que possible des vertus aussi effectives qu'elles sont affectives. Missionnaire, ascète, mystique, directeur de conscience, aumônier, il est en tout l'homme des pratiques. Il aurait pu écrire à la gloire de Marie des livres tout aussi pénétrés d'onction et riches de doctrine que son traité de la *Vraie Dévotion*, mais ce n'est pas pour cela qu'il eût été un chef d'école. Il l'est pour avoir enseigné une pratique. Il l'a fait avec une telle hardiesse de vues, une telle profondeur de doctrine, une telle conviction, une telle limpidité, qu'il ne le pouvait que grâce à des lumières reçues dans l'oraison. D'une simple pratique, il a su tirer si bien une forme parfaite de vie mariale que, malgré tout ce qu'il devait à ses devanciers, il pouvait dire en toute vérité, au début de son « *Secret de Marie* » : « Voici un secret que le Très-Haut m'a appris et que je n'ai pu trouver dans aucun livre ancien ou nouveau ».

Blain l'a justement noté : Tout jeune, son ami était déjà en petit à l'égard de Marie ce qu'il serait plus tard en grand. « *Le Saint Esclavage de la Mère de Dieu* » qu'avait écrit Boudon ne fit que répondre aux aspirations de son âme et à son besoin de pratiques. Il y trouvait ce qu'il appelle la *Pratique parfaite*, celle de laquelle Boudon disait qu'elle était le *Non plus ultra* de la dévotion à la Sainte Vierge.

Cette pratique, Montfort, dans son acte de consécration, la définit en des termes d'une précision et d'une plénitude qui ne laissent rien à désirer.

« Je vous choisis aujourd'hui, ô Marie, en présence de toute la cour céleste, pour ma Mère et Maîtresse. Je vous livre et consacre en qualité d'esclave, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité ».

Encore, pour Montfort, le Saint Esclavage n'est pas seulement la pratique parfaite de la dévotion à Marie. Sans doute est-ce là pour lui l'essentiel. Mais en outre, quelle convenance avec son ascèse personnelle qui ne connaît d'autre limite que celle du possible !

Nous l'avons vu, à son départ de Rennes pour Saint-Sulpice, âgé de vingt-deux ans, profiter de la rencontre du premier mendiant pour revêtir les livrées de la divine pauvreté et s'engager par vœu à ne rien posséder désormais en propre. Or ce qu'il fit là au temporel, il trouva dans le Saint Esclavage le moyen de le faire au spirituel d'une façon aussi radicale par l'abandon de tous ses mérites entre les mains de Marie pour le temps et l'éternité.

S'il aimait la pauvreté pour elle-même, il y voyait aussi le meilleur gage de sa confiance en son Père Céleste et la plus sûre garantie de ses libéralités. Car il doit trouver des ressources. Comment subvenir autrement aux besoins de ses œuvres : fondations d'écoles, d'hospices, restaurations d'églises et de chapelles, et surtout alimentation des vagabonds faméliques qui se donnaient rendez-vous partout où il se trouvait ? De même au spirituel, pour les besoins de son âme, pour ceux des âmes qu'il évangélisait, pour l'assistance des âmes du purgatoire, voyait-il dans son entier dépouillement le plus sûr moyen d'obtenir largement de Marie, la trésorière de Dieu.

#### Pratique parfaite par sa Finalité

Glorifier Marie, c'était pour Bérulle et pour Boudon, le tout du Saint Esclavage.

« Je renonce, prononçait Bérulle, à la puissance et liberté que j'ai de disposer de moi et de mes actions ; je cède ce pouvoir à

la Très Sainte Vierge et m'en démetts entièrement entre ses mains par hommage à ses grandeurs et à la démission parfaite d'Elle à son Fils unique Jésus-Christ... et en l'honneur du pouvoir que le Fils de Dieu lui a donné sur soi-même ».

Et Boudon : « Souveraine Reine des anges et des hommes, j'ose vous consacrer cet ouvrage qui ne respire que votre honneur et votre gloire pour la seule gloire et seul honneur de Dieu seul. »

Déclaration qu'il répètera maintes fois en des termes analogues au cours de son écrit.

Nous avons vu que le premier sentiment qu'éprouve Montfort à la pensée de Dieu est un sentiment d'adoration. Par la même tendance de son esprit sublime, son premier sentiment devant Marie est un sentiment d'admiration. Marie chef-d'œuvre de Dieu, Marie toute divine, il ne peut s'assouvir de la contempler ainsi. La dominante de sa dévotion à la Sainte Vierge sera donc de l'exalter et de la glorifier, que c'est le dessein de Dieu que Marie soit connue, aimée et glorifiée plus que jamais elle ne l'a été. Le règne de Jésus-Christ n'arrivera qu'à cette condition. Or nulle pratique de dévotion ne saurait glorifier Marie comme la pratique du Saint Esclavage.

Et en vient-il à proclamer cet avènement du règne de Jésus-Christ par Marie à la fin des temps, ce n'est plus seulement un admirable docteur en spiritualité que l'on entend, c'est un héraut qui apporte un message et le publie avec l'assurance d'un inspiré, c'est un voyant, c'est un prophète.

Il voit le Très-Haut se former alors avec sa sainte Mère de grands saints qui surpasseront autant en sainteté la plupart des autres saints que les cèdres du Liban surpassent les petits arbrisseaux. Animés de l'esprit de Marie et soutenus par son bras, d'une main ils combattront, renverseront, écraseront les hérétiques avec leurs hérésies, les schismatiques avec leurs schismes, les idolâtres avec leur idolâtrie et les pécheurs avec leurs impiétés ; et de l'autre main ils édifieront le temple du vrai Salomon et la mystique cité de Dieu, c'est-à-dire la très sainte Vierge Marie, appelée par les saints Pères le *temple de Salomon* et la *cité de Dieu*. (V. D. 47-48)

Pourquoi Dieu veut-il s'associer Marie de la façon la plus étroite dans l'œuvre capitale de notre sanctification ? N'est-ce pas pour la glorifier ? A-t-il besoin d'elle ? Et cependant c'est par Elle que le Père veut se former des enfants, le Fils les membres de son Corps mystique, le Saint-Esprit des élus. Et dans cette formation, Montfort ne voit pas Marie intervenant seulement en dehors de notre âme par la toute-puissance de sa prière, comme Médiatrice de toutes grâces. Il est convaincu qu'à l'intérieur de notre âme, l'Esprit-Saint n'opère pas sans Elle. Afin qu'Elle soit pleinement son Epouse et notre Mère. Il veut que, sous sa motion à Lui, Elle exerce au plus intime de nous-mêmes, une fonction génératrice analogue à celle de la mère dans l'ordre naturel, cela en union avec la très sainte humanité de Jésus-Christ.

En admettant cette vue de Montfort, il reste que dans le sein maternel, l'enfant, si dépendant qu'il soit de sa mère, ne lui appartient pas comme un esclave appartient à son maître. La mère est pour l'enfant et non l'enfant pour la mère. Des deux, c'est elle qui appartient à l'autre. Le nouveau-né s'attache à sa mère comme à son bien. C'est d'elle qu'il reçoit tout. Il l'aime pour lui et souvent d'un amour jaloux. Ce n'est qu'avec l'âge, à mesure qu'il arrive à se suffire, que se développe chez lui le véritable amour filial et qu'il aime sa mère pour elle-même. Mais cet amour n'est pas exclusif de son intérêt personnel. Par son affection pour lui, sa mère sera la première à lui recommander de ménager sa santé et, s'il est marié, père de famille, s'il exerce une profession, de ne pas négliger ses devoirs d'état. Pour l'esclave il en va tout autrement. Il appartient tout entier à son maître et ne doit avoir d'autre souci que de le bien servir.

Et c'est ce qui fait aux yeux de Montfort, et cela va de soi, la supériorité absolue du Saint Esclavage. De toutes les pratiques de dévotion à la Sainte Vierge, elle est la seule parfaite, celle qui ne se propose d'autre fin que de glorifier Marie et en Elle et par Elle Jésus avec qui Elle ne fait qu'un ou plutôt qui est tout seul en Elle. (V. D. 247) C'est pour qu'elle y trouve sa gloire, comme l'ouvrier trouve la sienne dans un travail bien fait, que Montfort veut que tout en lui soit l'ouvrage de Marie. S'il se met en son entière possession, s'il s'applique constamment à se renoncer et à crucifier sa nature perverse, c'est afin de faciliter cette opération si glorieuse pour Marie et devenir un esclave digne d'Elle en tout. Quant à lui, il se tient suffisamment récompensé par

l'honneur d'appartenir à une si aimable et puissante maîtresse et de la servir, fût-il à ses yeux le plus vil de ses esclaves. (*Oraison à Marie*)

De plus si Dieu aime toutes ses créatures intelligentes pour ce qu'IL a mis de LUI en elles, s'il désire notre salut et notre béatitude éternelle, IL veut que nous ne les devions après LUI qu'à Marie.

Plus nous chercherons avec désintéressement la gloire de sa Mère, l'aimant non pas pour nous, pour ses bienfaits, mais pour elle-même parce qu'Elle est aimable ; ne la servant ni pour notre bien temporel ni éternel, corporel ni spirituel, mais uniquement parce qu'Elle mérite d'être servie et Dieu seul en Elle (V. D. 110) et plus nous serons agréables à Dieu et mériterons ses faveurs.

Or le Saint Esclavage n'est-il pas le désintéressement même ? Bien loin de demander à qui en fait profession d'être indifférent à son avenir éternel, il s'offre comme le meilleur moyen de sanctification et de salut. Mais celui qui s'est donné entièrement à Marie ne se sanctifie ni ne se sauve pour lui-même puisqu'il ne s'appartient plus. C'est en esclave qu'il le fait, et tout revient à Marie.

Un de ces contrastes extrêmes devant lesquels l'esprit de Montfort aime à éprouver une sorte de vertige, c'est celui qu'il relève, dès les premières pages de son Traité, entre ce que fut Marie sur la terre et ce qu'Elle est maintenant dans le Ciel. Ici-bas, une vie cachée, pauvre, obscure, sans aucun rayonnement des mystères que Dieu opère en Elle ; la petite servante du Seigneur que le Tout-Puissant a choisie en raison même de son humilité et de son effacement... Là-haut, la Reine du Ciel et de la terre, dans tout l'éclat de sa splendeur, de sa puissance et de sa majesté, la Trésorière et la Dispensatrice de tous les dons de Dieu, la Dominatrice des enfers, la Toute divine à qui les anges ne cessent de répéter « Sainte, Sainte, Sainte êtes-vous, ô Vierge, Mère de Dieu !

Et voilà ce qui ravit Montfort d'admiration. il ne peut se rassasier de la contempler si grande, si haute, si puissante. « O hauteur incompréhensible, O largeur ineffable, O grandeur démesurée, O abîme impénétrable ! » l'avons-nous entendu s'écrier. Mais comment le lui dire sinon en s'abaissant devant Elle le plus profondément qu'il le peut ? Et comment aussi se mettre en l'en-

rière possession et dépendance d'une si grande et aimable Princesse ? Seul le Saint Esclavage lui en assure les moyens. Point d'abaissement comme la condition d'esclave. Point de domination comme celle du maître sur son esclave.

Avec l'idée que se fait Montfort de la maternité spirituelle de Marie, se regardant porté dans son sein jusqu'à la plénitude de l'âge de Jésus-Christ, comment ne l'aimerait-il pas et avec cette tendresse que l'homme éprouve pour la femme qui l'a porté dans ses entrailles, formé de sa substance, nourri de son lait et bercé sur ses genoux ? Si grandement que nous aimions notre père, nous ne l'aimons pas de ce tendre amour. En nous donnant Marie pour Mère, en incarnant en Elle sa mansuétude et sa miséricorde, Dieu prenait le grand moyen de nous toucher au plus sensible de notre cœur. Combien Montfort Lui en rendait grâce !

Si la béatitude éternelle est la vision de Dieu dans son essence, il ne peut être de plus grande joie en contemplant Marie que de la contempler, à la lumière de l'Esprit Saint, dans son excellence et sa grandeur unique de Mère de Dieu, maternité d'où Lui est venu tout le reste. C'est pour qu'Elle fût digne d'être sa Mère que Dieu la fit pleine de grâce. C'est pour La magnifier comme sa Mère qu'Il lui a donné l'empire sur toutes ses créatures. La vision de cette femme toute resplendissante de la gloire divine et restant telle qu'elle le fut pendant sa vie mortelle, la plus pénétrée de son néant, fait l'admiration et la joie de toute la cour céleste. Montfort dès ici-bas trouve ses délices à contempler, dans l'obscur clarté de la foi, sa Mère bien-aimée comme le chef-d'œuvre du Tout-Puissant, la Reine de la Création.

Mais la plupart des âmes, sans excepter les plus dévotes à Marie, seront plus sensibles à la douceur de la Mère qu'à la grandeur de la Reine « On sait bien — disait sainte Thérèse de l'Enfant Jésus — que la Sainte Vierge est la Reine du ciel et de la terre, mais elle est plus Mère que Reine ». Et surtout elles préféreront se regarder simplement comme les enfants de la Sainte Vierge que de se dire en outre ses esclaves, tant elles ne peuvent dépouiller ce vocable de son relent de dégradation morale du côté de l'esclave, de dureté, de contrainte du côté du maître,

relent dû au contexte historique du mot et indigne de la Mère de Dieu, et de ses enfants très aimants.

\*\*

#### Pratique parfaite en soi comme voie mystique

Parfaite par sa finalité ; la glorification de Marie et en Elle de Jésus, la pratique du Saint Esclavage l'est aussi comme offrant le chemin le plus aisé, le plus court, et le plus sûr pour conduire par les voies purificatrice et illuminative jusqu'à l'union transformante, terme de la vie mystique. Montfort la conçoit comme étant par elle-même une spiritualité complète.

Il va de soi qu'aucun des actes d'une dévotion digne de ce nom ne lui est étranger. Le Saint Esclavage les fait tous siens, Marie procurant à ses fidèles esclaves, selon la convenance de chacun, des grâces de lumière et d'attrait et tout lui revenant quel que soit l'objet immédiat de leur dévotion. Qu'ils adorent la Trinité Sainte, le Très Saint Sacrement, le Cœur Sacré de Jésus... qu'ils implorent la Sagesse Incarnée de leur ouvrir le mystère de la Croix, quelle que grâce qu'ils demandent, ils ne peuvent le faire qu'en qualité d'esclave et, qu'ils y pensent ou non, qu'à la gloire de Marie et de son Divin Fils.

Encore Montfort, aux conceptions toujours concrètes, estime-t-il que cette pratique parfaite en soi par sa finalité et son excellence de voie mariale, ne le sera pas dans l'usage que l'on en fera si l'on se contente de s'inspirer même en tout, de son esprit. Il faut la concrétiser en des pratiques, les unes extérieures (V. D. 226-256) les autres intérieures (V. D. 256-266) de sorte que le Saint Esclavage, tel qu'il l'enseigne, n'est plus seulement une spiritualité complète, mais un code de perfection aux articles précis.

Une telle méthode, comme toutes celles de Montfort, apôtre populaire et directeur de conscience, porte nettement la marque de son ascèse personnelle. Elle est d'un homme — nous nous excusons de le répéter toujours dans les mêmes termes — qui éprouve le besoin inné de pousser, dans la mesure du possible, les vertus effectives aussi loin que les vertus affectives.

Une technique aussi concrète ne saurait convenir à toutes les âmes. Le Père Faber, avant de commencer son travail de traduc-

tion de la Vraie dévotion, écrivait à l'un de ses amis, Watte Russel :

« Quant à Grignon de Montfort, ma dévotion pour lui a commencé en 1846 et 1847. Sa vie me vient du vieux lord Shrewsbury et je l'ai encore. J'ai essayé deux fois de sa *Vraie Dévotion* ; une fois il y a quelques années, et une autre récemment. Par le fait, j'ai essayé de modeler toute ma vie sur sa dévotion à notre bonne Mère, mais je n'ai pu le faire sans grande violence et sans beaucoup de souffrance intérieure... Avec mon humble état actuel je ne puis m'élever à cette hauteur. Je suis content de l'ouvrage, de son action douce et sensible, de son beau feu et je lui dois beaucoup dans la dévotion à notre bonne Mère ». (cité par Mgr Laveille).

On voit que le Père Faber, en voulant suivre de point en point la méthode de notre saint, n'avait réussi qu'à se mettre l'esprit à la gêne, mais qu'en se relâchant de cette rigueur et en se tenant à une manière plus large, plus conforme à son tempérament et à ses attraits, il tira de cette dévotion de grands profits. Cette expérience du grand spirituel anglais n'est-elle pas une leçon pour ceux qui s'accommoderaient mal de suivre à la lettre la méthode concrète de Montfort ?

La Sainte Vierge ne demande pas à être servie méthodiquement mais à être servie avec amour. Une pratique de dévotion doit donc être au goût de celui qui l'emploie, répondre à ses attraits de grâce, tenir compte de toutes ses aptitudes mentales, mémoire, puissance d'application, maîtrise de son imagination ; sinon, au lieu d'aider sa dévotion, elle ne fera que la gêner. Certaines âmes se plieront facilement à des pratiques précises, alors que d'autres plus spontanées s'y trouveront mal à l'aise et craindront qu'en s'y appliquant, elles ne viennent vite à ne les observer que par conformisme.

« L'action catholique, disait Pie XII, ne peut pas revendiquer le monopole de l'apostolat des laïcs, car à côté d'elle subsiste le libre apostolat des laïcs. »

C'est dans le même esprit que, sur la fin de son discours, à l'audience de canonisation de Louis-Marie, sa Sainteté faisait au sujet du Saint Esclavage, la réflexion suivante :

« La vraie dévotion, celle de la tradition, celle de l'Eglise, celle, dirions-nous, du bon sens chrétien et catholique, tend essentiellement à l'union de Jésus sous la conduite de Marie. Forme et pratique de cette dévotion peuvent varier selon les temps, les lieux, les inclinations personnelles. Dans les limites de la doctrine saine et sûre, de l'orthodoxie et de dignité du culte, l'Eglise laisse à ses enfants une juste marge de liberté. Elle a d'ailleurs conscience que la vraie et parfaite dévotion envers la Sainte Vierge n'est pas tellement liée à ces modalités qu'aucune d'elles puisse en revendiquer le monopole ».

Notons que c'est par abus de langage que le Saint Esclavage a été appelé la vraie et parfaite dévotion à Marie. L'expression, pour le moins ambiguë, n'est pas de Montfort. Quand il accole au mot dévotion l'épithète de vraie, il parle de la dévotion à Marie en général, (V. D. 105 à 118) qu'il oppose aux fausses dévotions. De même il applique l'épithète de vraie non pas à une dévotion, mais à une *pratique* de dévotion, le Saint Esclavage. S'il lui arrive de l'appeler la plus parfaite de toutes les dévotions à la Sainte Vierge, il est clair que dévotions au pluriel ne signifie ici que des pratiques.

Cette remarque faite, ne peut-on appliquer au Saint Esclavage lui-même ce que disait Pie XII de la dévotion à la Sainte Vierge, qu'on y doit laisser une juste marge de liberté ? La méthode concrète de Montfort ne paraît ni chez Bérulle ni chez Boudon. Le Père Faber n'a pu la suivre.

« Quand est-ce que les âmes, écrit Montfort, (V. D. 217) respireront autant Marie que les corps respirent l'air... Ce temps ne viendra que quand on connaîtra et on pratiquera la dévotion que j'enseigne... Voici, écrit-il vers la fin de son Traité, des pratiques intérieures bien sanctifiantes pour ceux que l'Esprit-Saint appelle à une haute perfection ? C'est en quatre mots de faire toutes ses actions *Par Marie, Avec Marie, En Marie et Pour Marie*. C'est sans doute à quoi le Père Faber s'appliqua méthodiquement sans pouvoir y parvenir. Mais n'en prit-il pas l'esprit, et ne semble-t-il pas avoir été de ces âmes choisies qui respirent Marie comme les corps respirent l'air ? Au reste avec quelle largeur d'esprit Montfort n'entendait-il pas sa méthode ! Bérulle avait qualifié son obligation d'irrévocable. Comme elle n'était rigoureusement que le renouvellement des promesses du baptême, lesquelles Montfort a renforcées par l'abandon des mérites, cela

allait de soi. Boudon faisait de sa consécration une transaction avec Marie, un contrat donc qui ne pouvait être annulé que par le consentement des deux parties.

Obligation irrévocable, transaction ; si Montfort n'emploie ni l'une ni l'autre de ces expressions de ses Maîtres, ce ne peut être qu'intentionnellement. Sa Donation est pour le temps et l'éternité, l'esclave d'ailleurs ne s'appartenant plus. Montfort ne l'a pas confirmé par vœu et il l'estime révocable (V. D. 136) Et Pourquoi ? Parce que le Saint Esclavage, étant un esclavage d'amour et non pas de contrainte, il perd son âme, sa signification et son utilité dès lors que pour une cause ou une autre, le cœur n'y est plus. Or il est des âmes qui se trouveront mal à l'aise dans cette pratique, qui regretteront de ne plus pouvoir disposer de leurs mérites, qui s'imagineront n'avoir plus le droit de demander à Marie rien de particulier, comme si la prière n'était pas un bien inaliénable, le seul trésor qui reste à celui qui a tout donné ou tout perdu, le cri du mendiant, ne ferait-il qu'étaler sa misère, la prière d'autant plus puissante sur le cœur de Marie qu'elle sort de la bouche d'un de ses esclaves.

Montfort explique clairement (V. D. 122) ce qu'il faut entendre dans sa consécration par « valeur de nos bonnes actions ». Elles ont d'abord une valeur méritoire en tant qu'elles méritent une augmentation de la grâce sanctifiante et de la gloire. Cette valeur, le mérite proprement dit, est de soi incommunicable. Elles ont de plus une valeur satisfaisante et une valeur impétra-toire ; la première en tant qu'elles satisfont à la peine due au péché, la seconde en tant qu'elles obtiennent quelque nouvelle grâce. Ces deux valeurs sont communicables. On peut mériter pour autrui des grâces de conversion, de courage dans les épreuves, même des faveurs temporelles dans l'ordre du salut, une guérison par exemple. Toutes ces valeurs, l'esclave de Marie n'a plus le droit d'en disposer. Il les lui a toutes remises entre les mains.

Or Montfort ne se contente pas d'appliquer le fruit de la messe aux intentions qui lui ont été marquées ou même aux siennes propres. Il fait tous ses voyages à pied pour obtenir à sa parole la grâce de toucher les cœurs. Il se prive de vin, il se flagelle, il accumule pénitences sur pénitences pour la conversion d'ivrognes invétérés et d'obstinés pécheurs. Il ne doute pas que Marie tienne compte de ses intentions au moins autant que

s'il n'avait pas renoncé au droit d'appliquer lui-même la valeur de ses bonnes œuvres. Sans doute se dit-il qu'en versant le tout dans le trésor de Marie, il recevra d'Elle bien davantage. N'a-t-il pas écrit d'une façon pittoresque : Pour un œuf, Elle donne un bœuf !

#### Quelle saveur avait pour lui le mot « esclave »

Et après la chose le mot ; car s'il se trouvait un nom capable de ravir Montfort, c'était bien celui de cette dévotion ; le saint Esclavage. L'épithète n'y changerait rien. De tout temps et en tout lieu la condition d'esclave a été la dernière où l'homme ait pu descendre, n'y étant même plus un homme. Au regard des lois, il a cessé en effet d'être *sui juris*, une personne, pour n'être pas plus qu'une tête de bétail, que l'on achète, que l'on vend, dont on se débarrasse quand elle ne peut plus servir. Aussi aucune condition plus dégradante, plus propre à avilir un être humain et à lui faire oublier sa dignité d'homme, partant plus méprisable. Point de qualification aussi flétrissante que celle d'esclave, que l'épithète de servile.

Bérulle, qui professait cette dévotion et qui mit tout son zèle à la répandre, n'usait que discrètement du mot esclavage, le remplaçant par son équivalent latin, « servitude » ; précaution d'ailleurs qui ne réussit pas à prévenir une violente campagne de diffamation, sourdement machinée contre lui. Boudon, lui, ne prend pas de gants. Il appelle l'esclavage par son nom. Et alors que Bérulle écrit « que le terme et l'état de servitude ne portent rien de vil, abject et servile, que c'est le titre d'honneur que saint Paul met à la tête de ses épîtres, *Paulus servus Jesu-Christi* », « les saints, dit Boudon, ont toujours pensé que la souveraine gloire est d'être dans l'infamie pour la gloire de Dieu ; et il est bien certain que l'honneur du service de Dieu est un honneur extrême puisqu'il rend illustres et glorieuses les choses les plus honteuses et les plus infâmes qui soient au monde comme les prisons et les fers ».

A raisonner comme Bérulle, le nom esclave aurait pu être à Rome et ailleurs, aussi honorable que, dans la France d'Ancien Régime, le nom de domestique, dont on n'était pas peu fier quand on appartenait à quelque puissant seigneur. Cependant il ne peut venir à la pensée de personne qu'un Narcisse, pour mar-

quer son importance, ait cru devoir jamais signer : *Narcisse esclave de Néron*, et que la morgue des esclaves de grande maison, *Maxima quæque domus servis est plein superbis* (1), achetés à grand prix, triés sur le volet et non sans puissance de nuire, fût autre chose que la revanche d'une abjection plus vivement sentie. *Servus*, nom dur que le misérable n'entendait jamais sans trembler, car on n'est pas ici dans l'Évangile. *Puer*, garçon, disait-on couramment à l'esclave pour lui épargner le nom de son infamie. Ah ! si *servus* avait été ce que suggère Bérulle, il n'eût pas manqué de patriciens pour revendiquer le titre d'esclave de César, comme les chrétiens, même d'illustre famille, revendiqueront celui d'esclave de Jésus-Christ.

Il est évident que le petit juif de Tarse, qui se réclamait si énergiquement de sa qualité de citoyen romain, sentait, tout aussi bien que la noblesse des mots, leur ignominie, lui, l'apôtre de la folie et du scandale de la croix, et que, dans cette Rome où, de sa prison, il écrivait aux Églises, non loin d'un marché d'esclaves, il goûtait toute l'abjection de ce mot *servus*. Avec la même fierté frémissante, c'est lui encore qui, à la fin de sa lettre aux Galates, pour qu'on ne lui contestât pas sa pleine appartenance à Jésus-Christ, invoquait, par analogie aux stigmates — propement les marques imprimées au fer rouge sur le corps des esclaves — les traces qu'avaient laissées dans sa chair les flagellations endurées pour le Seigneur. Ces marques que les esclaves cachaient soigneusement, il les portait, lui, comme des trophées. « *Non dixit, Habeo, sed Porto, tamquam de tropæis glorians signis que regalibus* » notait saint Jean Chrysostome.

A la différence du mot « croix », celui d'esclavage n'a rien perdu de son ignominie. Sculptée dans l'argent et dans l'or, incrustée de pierreries, étoilant la cotte d'armes des chevaliers, épinglée sur la poitrine des braves, insigne de la Légion d'Honneur, la croix évoque si peu par son nom le gibet infâme où pendit le Rédempteur du monde et qu'adoraient les premiers chrétiens que des critiques littéraires dont elle avait cependant marqué le front se sont scandalisés d'entendre Bossuet, une fois ou l'autre, appeler le Christ non pas le divin crucifié, mais le divin pendu.

*Esclave* ; de tout temps, il a fallu un amour extrême pour assumer ce nom. Sur la scène, dans les romans, chez les poètes

(1) Juvénal, Sat. V.

érotiques, ce ne sont pas de fades soupirants qui en viennent à ces mots d'esclavage, de chaînes et de fers, mais des violents brûlés de tous les feux de la jalousie et qui ne trouvent pas d'autres termes pour exprimer une flamme dont effectivement ils ne sont plus maîtres. Tragédies dont le grand ressort est l'amour à son paroxysme, drames qui s'achèvent dans le désespoir, dans la fureur et dans le sang. Et il est clair que si le mot esclavage et les autres passèrent dans le langage de la galanterie, ce fut du fait d'amoureux qui auraient voulu se faire croire des Pyrrhus et des Orestes. Dans leur bouche ces mots se prétendaient bien le langage de la passion, d'une passion prête à toutes les folies et à tous les abaissements.

Ne nous méprenons donc pas sur le sens de ce passage de Boudon (2), passage dont Montfort, parlant de chaînettes du saint esclavage reprendra mot pour mot les premières lignes. (V.D. 237).

« Quoiqu'autrefois il n'y ait rien eu de plus infâme que la Croix, à présent ce bois ne laisse pas d'être la chose la plus glorieuse du christianisme, disons-le même des fers de l'esclavage ; il n'y avait rien de plus ignominieux parmi les anciens et à présent parmi les fidèles, il n'y a rien de plus illustre. Ce sont des chaînes qui nous délivrent de nos chaînes c'est un esclavage qui ôte l'esclavage, comme la mort du Seigneur a détruit la mort » (p. 55) ; qui procure, dira Montfort, une grande liberté intérieure, qui est la vraie liberté des enfants de Dieu (V. D. 169, 215).

Boudon sait bien qu'à la différence de la croix, les chaînettes du saint esclavage ne se portent pas comme une décoration accordée au mérite et glorieuse à ce titre. Aussi demande-t-il que si l'on omet de les porter visiblement, ce soit (p. 53) « par prudence chrétienne, et non pas par aucune honte, ce qui serait indigne et insupportable à un véritable esclave de la Mère de Dieu » ; que si on les dissimule sous ses habits, cela soit fait « avec un très grand regret, et non pour aucune confusion que l'on craigne. Il n'y a point à rougir dans le service de la grande Reine du Paradis, dont l'esclavage est à préférer aux Empires et dont les chaînes sont plus glorieuses que les sceptres et les couronnes. Le divin Paul mettait toute sa gloire dans ses chaînes, et St Chrysostome proteste qu'il les aimerait mieux que des dia-

(2) Boudon, p. 54 et V.D. 237.

dèmes ». Impossible de dire plus clairement que le mot esclavage tire toute sa gloire de son ignominie.

Il est vrai que l'esprit peut faire abstraction de tout ce que le mot esclavage évoque de misérable et de répugnant et s'en tenir à la seule notion d'appartenance, la qualité de personne humaine, d'un être *sui juris*, méconnue par les lois, étant sauve. C'est en ce sens strict que nous sommes les esclaves de Dieu et que le catéchisme du Concile de Trente, écartant le terme évoque de *servus*, qui signifie esclave et serviteur, nous dit les *mancipia Christi* (3). Dieu, en effet, le souverain Seigneur et Maître, respecte en sa créature la liberté qu'il lui a donnée de disposer d'elle-même et la capacité d'acquiescer, de mériter et de démeriter, se tenant redevable de ce qu'elle ferait pour son service et pour sa gloire. Mais il faut convenir que cette abstraction, si légitime qu'elle soit, n'est point reconnue par l'imagination et la sensibilité, qui, elles, voient les choses dans leur concret et dans leur contexte historique. « Tout terme, écrivait Jacques Chevalier, à propos du mot *intuition*, dans ses pages sur Bergson, est chargé d'un passé qu'il évoque nécessairement à l'esprit lorsqu'on l'emploie ; de l'usage qu'on en a fait, des mots et des choses auxquels il s'est trouvé associé, de ses fréquentations et de ses contacts, si l'on peut dire, il a gardé comme une saveur dont il ne parvient pas à se défaire ».

Comment une dévotion portant un tel nom et le justifiant, le Saint Esclavage, n'aurait-elle pas d'emblée conquis Montfort ? Ah ! ce n'est pas lui, l'homme aux guenilles, qui fera le délicat devant celle-là. Tout au contraire, livrée de Jésus-Christ, elle l'est au même titre que les misérables vêtements qui, lors de sa première visite à l'hôpital de Poitiers, le firent prendre pour un pauvre : « Je bénis Dieu mille fois de passer pour un pauvre et d'en porter les glorieuses livrées », écrivait-il à M. Leschassier ; au même titre aussi que la chemise grouillante de vermine qu'il vit un mendiant secouer derrière une haie et qu'il s'empressa d'échanger contre la sienne. Et s'il recommanda, après Boudon, le port de chaînettes, pour lui, à l'imitation d'ailleurs d'autres esclaves d'amour de Jésus-Christ, c'est une chaîne de fer qu'il porte sur les reins, des anneaux de fer à ses chevilles.

Oui, ce serait méconnaître complètement Montfort que de penser qu'un tel nom n'agit pas puissamment sur lui. N'y aurait-

(3) V.D. 72.

il que la vigueur, la verdeur, des termes sur lesquels nous l'avons vu souligner la vile condition de l'esclave qu'il serait clair que ce mot, il mettait sa joie à le boire jusqu'à la lie. Dans son *Oraison à Marie*, ne dira-t-il pas : « Pour ma part ici-bas, je n'en veux point d'autre que celle de travailler jusqu'à la mort pour vous, sans aucun intérêt, comme le plus vil des esclaves » ? Oui, ce mot parle à son esprit sublime. Il le voit si grand par sa bassesse.

Sublime et concret, tel se caractérise le Traité de Montfort. Ce passionné pour la gloire de Marie ne se fait pas illusion. Dévotion sublime..., Qui est-ce (V. D. 119), demande-t-il, qui parviendra jusqu'au troisième degré ? Enfin qui est celui qui y sera par état ? Celui-là seul à qui l'Esprit de Jésus-Christ révélera ce secret et qu'il conduira jusqu'à la transformation de soi-même en Jésus-Christ autrement dit en termes de mystique, l'union transformante.

La conscience de cette sublimité ne détourne pas Montfort d'enseigner la dévotion du Saint Esclavage pendant des années, en public et en particulier, et avec fruit, dit-il (V. D. 110), ce qui est confirmé par le témoignage de Grandet (p. 315).

Dévotion concrète qui porte profondément la frappe du génie propre de Montfort et qui demande, pour être pratiquée telle qu'il l'enseigne dans tous ses points, une grâce particulière et un psychisme assez proche du sien.

### Le Saint Esclavage et l'Amour de la Croix-Sagesse

Le caractère sublime et concret du Saint Esclavage tel que le concevait Montfort nous le retrouvons dans la Lettre aux Amis de la Croix et particulièrement dans son écrit « L'Amour de la Sagesse Eternelle ». Le grand passionné de la Croix y met l'accent, comme il fallait s'y attendre, sur l'amour effectif de la Croix tel qu'il l'a pratiqué lui-même. Amour sublime, amour concret, dont nous l'avons entendu dire à Blain que c'était là sa voie à lui. Or cette voie ne la devait-il pas à une grâce spéciale de Dieu ? Et, si bien accordée à son tempérament et à son génie propres, n'était-elle pas comme une sorte de charisme de sa vocation ?

Dans la louable intention de faire une puissante synthèse de la spiritualité montfortaine on n'a vu récemment dans la « *Vraie Dévotion* » qu'un moyen pour l'acquisition de l'Éternelle Sagesse. Pouvait-il être une fin plus honorable et plus digne de la grande pratique de Montfort se disait-on ?

Les choses sont plus simples et aussi plus respectueuses du caractère de plénitude et d'achèvement que porte la *Vraie Dévotion*. Citons ici Boudon (p. 39), car on ne saurait mieux dire : « Excellence de cette dévotion, qui est incomparable, qui renferme toutes les autres dévotions, s'élève avec tant de gloire et d'amour, que l'on n'y peut rien ajouter et qu'il faut dire avec vérité, NON PLUS ULTRA, que l'on ne peut aller plus avant. »

Ce n'est pas un petit mérite pour une dévotion que de renfermer toutes les autres dévotions, et non pas seulement de s'en accommoder. En quel sens faut-il l'entendre de la *Vraie Dévotion* ? Serait-ce qu'il suffirait de la pratiquer pour pratiquer implicitement toutes les autres ? Evidemment non. C'est en ce sens que pour se sanctifier l'esclave de Marie peut s'en servir telles qu'elles sont avec leur objet propre. Seulement l'usage qu'il en fait et le fruit qu'il en retire reviennent à Marie à qui il a tout donné. Le Saint Esclavage les ordonne ainsi à la glorification de Marie, fin prochaine, Jésus-Christ étant nécessairement sa fin dernière (V. D. 265). Il leur imprime son caractère, il les informe toutes.

Il est de toute évidence en effet que, si l'on s'est consacré à Marie avec tous ses biens tant intérieurs qu'extérieurs, il s'ensuit que, si éminent que puisse être l'objet d'une dévotion particulière à laquelle on aura recours pour se sanctifier, cette pratique dont se sert son esclave et le fruit qu'il en retire sont à Marie. Ils lui appartiendraient même d'autant plus logiquement si l'on ne s'était fait son esclave qu'en vue de les obtenir plus facilement de sa libéralité.

Si l'on pensait que le don de la Divine Sagesse, ayant pour objet la personne adorable de Jésus-Christ, il ne convient pas et même qu'il n'est pas permis de le consacrer à la glorification d'une créature, fût-elle la Mère de Dieu, il faudrait rejeter intégralement le Saint Esclavage. Car il n'y a, au ciel et sur terre, que Marie après Dieu à qui l'on puisse présenter et qui puisse accepter la donation absolue qu'on lui fait de soi-même, corps et âme, avec tout ce qu'on a, dans le temps et l'éternité, ainsi

que Montfort la formule dans le texte de sa consécration : « Je vous choisis, ô Marie... »

Sans doute la pratique du Saint Esclavage n'obtiendra pas les suffrages de tous les théologiens. Plus d'un en discutera les fondements et se hérissera devant le mot esclave. Ne l'a-t-on pas vu récemment encore aux fêtes du millénaire de la Pologne de la part d'un groupe d'évêques ? Ils élevèrent de sérieuses objections théologiques à la formule du cardinal Wysinski vouant solennellement à la Vierge la Pologne tout entière « en servitude à sa Mère » (Études, juin 1966). Elle ne sera pas non plus au goût de toutes les âmes, même de celles qui aiment le plus tendrement Marie. Beaucoup d'entre elles penseront avec sainte Thérèse de l'Enfant Jésus qu'elle est plus mère que reine. Il n'en reste pas moins que la pratique de la « *Vraie Dévotion* » a été approuvée, louée, recommandée et embrassée par un nombre respectable d'éminents théologiens, d'évêques, de cardinaux et même de papes.

Quelle inconvenance à l'égard de Jésus-Christ y a-t-il à ordonner ainsi à la glorification de Marie la grâce d'imiter l'exemple qu'il nous a lui-même donné en se soumettant en toutes choses à Marie sa sainte Mère, ainsi que le rappelle Montfort ? De plus ne fait-il pas qu'un avec elle, et n'est-ce pas pour cette raison qu'on la juge digne d'être glorifiée ? Si, comme l'estime Montfort, à la suite de Bérulle et de Boudon, le Saint Esclavage est l'excellent moyen de glorifier Marie, ne l'est-il pas aussi de glorifier en elle et par elle son divin Fils selon le plan de Dieu ?

Lorsque Montfort invoque son esclavage pour obtenir de Marie l'amour de la Croix-Sagesse serait-ce seulement pour l'obtenir plus sûrement ? Cet amour ne lui sera-t-il pas d'autant plus cher qu'il le tiendra d'elle et le consacra à sa gloire ? A cette pensée que plus il se livrera à cet amour plus il glorifiera Marie, avec quelle ardeur ne lui demanderait-il pas croix sur croix, toutes confites d'ailleurs, selon son expression, dans le sucre de sa douceur maternelle et dans l'onction du pur amour ?

Dans son *Traité « L'amour de la Sagesse Éternelle »*, après avoir terminé le chapitre XIV par ces mots : « On peut dire avec vérité que la Sagesse est la Croix et que la Croix est la Sagesse ». Montfort indique les moyens d'en acquérir le don : un désir

ardent, une prière continuelle, une mortification universelle, et surtout la pratique du Saint Esclavage.

« Voici enfin, écrit-il, le plus grand des moyens et le plus merveilleux des secrets pour acquérir et conserver la divine Sagesse, savoir : une tendre et véritable dévotion à la Sainte Vierge, dont la pratique la plus parfaite et la plus utile est de se consacrer tout à elle, et tout à Jésus par elle en qualité d'esclave. » (203 et 219).

Ne faisons pas dire à Montfort ce qu'il ne dit pas du tout, à savoir : qu'une véritable dévotion à la Sainte Vierge, surtout si elle va jusqu'à la profession du Saint Esclavage, n'est pas seulement le plus grand des moyens pour obtenir la divine Sagesse, vérité évidente pour tous ceux qui croient à la médiation universelle de Marie, mais qu'elle n'est que cela.

Non ; il ne le dit aucunement, et le lui faire dire ne serait certes pas un bon moyen pour attirer à la pratique du Saint Esclavage, surtout quand on entend l'Amour de la Sagesse Eternelle tel qu'il le décrit et le recommande dans le livre qu'il lui consacre et dans sa lettre aux Amis de la Croix, un amour concret aussi effectif qu'affectif de la Croix, son ascèse crucifiante, qu'essaya en vain de modérer M. Leschassier son directeur, et nous avons vu pourquoi.

Si la dévotion du Saint Esclavage avait pour fin l'acquisition de cet amour, combien elle rebuterait d'âmes même des plus dévotes à Marie, mais qui préféreront à l'ascèse de Montfort l'ascèse plus douce de saint François de Sales et de tant d'autres saints et pareillement de ses maîtres à Saint-Sulpice. Sans doute cette Croix-Sagesse, c'est elle que le grand apôtre de la Croix ne cessa de prêcher aux peuples qu'il évangélisait et de recommander à ses dirigés. Il aurait voulu entraîner tout le monde dans cette voie qui était providentiellement sa voie à lui. Mais il ne prétendait pas que d'y entrer et de la suivre était une condition nécessaire pour professer le Saint Esclavage et pour devenir, tout à la gloire de Marie, un saint et même un très grand saint, si tel était le dessein de Dieu.

Pour Montfort la perfection de l'ascèse chrétienne est d'imiter Jésus-Christ de la façon aussi concrète que possible, dans l'acuité de ses souffrances, d'épouser la Croix-Sagesse ; pour d'autres, c'est de l'imiter dans la perfection de son obéissance.

« Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la Croix » ; non pas donc de se crucifier corps et âme, mais de chercher en tout à faire la volonté de Dieu et d'accepter avec une sainte joie les croix dont il lui plaisait de les gratifier.

Montfort offre la pratique du Saint Esclavage à toutes les âmes dévotes à Marie quelle que soit leur ascèse préférée. Qu'on lise son *Traité de la Vraie Dévotion*, l'on n'y rencontrera que six ou sept fois l'emploi du mot sagesse : quatre fois pour désigner Jésus-Christ, Sagesse infinie (80, 139) et Sagesse Incarnée (17, 168) et les autres fois pour désigner un des sept dons du Saint-Esprit (214, 272). Il est vrai que nous ne possédons plus la première partie de son manuscrit à laquelle il renvoie au cours de son ouvrage (V. D. 227, 256). A se rapporter à ce qu'il dit (228 et suivants), elle contenait les prières et les exercices des trois semaines préparatoires à l'acte de consécration. Il est vraisemblable que les premiers successeurs de Montfort l'auront détachée pour l'emporter plus commodément dans leurs missions, par crainte peut-être aussi d'égarer en route la deuxième partie, celle qui nous reste et renferme toute la doctrine. Perdue aussi, et sans doute pour la même raison, la formule de consécration qu'il mentionne (V. D. 126, 231) et qui devait se trouver vers la fin du manuscrit. Si dans ces pages qui nous manquent il avait donné l'acquisition de la divine Sagesse comme étant la fin du Saint Esclavage, il serait inconcevable que dans la deuxième partie, qui est capitale, il n'en soufflât mot.

Comment était rédigée la formule de consécration incluse dans son manuscrit ? Il nous dit seulement (126) qu'on y renonce au démon, au monde, au péché et à soi-même (expressions bien adaptées à ses auditoires de mission) et qu'on se donne tout entier à Jésus-Christ (il n'ajoute pas : la Sagesse Incarnée) par les mains de Marie. Nous n'en savons pas davantage. Elle ne pouvait être que dans le sens de son *Traité*, facilement, aussi, comprise des gens et répondant à leurs besoins spirituels. A part, probablement, le texte propre de la Consécration : « Je vous choisis aujourd'hui, ô Marie... » elle différerait de la formule que nous possédons. Celle-ci, terminant son écrit sur l'Amour de la Sagesse Eternelle, ne pouvait être que ce qu'elle est. A noter aussi que cette Consécration à la Sagesse incarnée, seules sont capables de la comprendre immédiatement et d'en saisir parfaitement la portée sans qu'il soit besoin d'ex-

plications, les âmes d'élite qui ont été préparées à la prononcer et à l'usage desquelles Montfort l'a particulièrement destinée. Son élévation, sa richesse doctrinale, sa flamme, ne nous consolent pas d'avoir perdu l'autre.

Secret de grâce, secret de sainteté, tel Montfort qualifie le Saint Esclavage, et il emploie plus de la moitié de son *Traité de la Vraie Dévotion* à expliquer comment il l'est en effet et comment s'en servir. Même ceux à qui il déplairait de se consacrer à Marie en qualité d'esclave trouveront à lire ce *Traité* un très grand profit. Mais que ceux qui ont prononcé leur Consécration et s'appliquent à en vivre, s'en félicitent. Qu'ils y pensent ou non, s'ils se sanctifient c'est pour la gloire de Marie, à qui tout revient de son esclave.

Que Marie soit digne d'une pratique de dévotion qui ait pour fin de la glorifier, c'est ce qu'une page du P. Lhoumeau (*La Vie Spirituelle à l'école du Bx L.-M. Grignon de Montfort, 3<sup>e</sup> partie, ch. III, art. 4*) démontrera mieux peut-être que nous n'avons su le faire. « Est-il vrai, dit-il, que la Sainte Vierge puisse être prise pour la fin de nos actions, et en quel sens peut-on l'admettre ? ... Montfort prit soin à plusieurs reprises de nous expliquer sa pensée : « Ce n'est pas, dit-il, que l'on prenne Marie pour la fin dernière de ses œuvres, qui est Jésus-Christ seul, mais pour sa fin prochaine, son milieu mystérieux et son moyen aisé pour aller à Lui. » Et pourquoi craindrions-nous d'en agir ainsi ? Dieu lui-même ne nous en donne-t-il pas l'exemple ? Il a tout fait pour son Fils : *propter quem omnia* (*Heb. II, 10*) nous dit saint Paul. Le monde fut créé pour manifester cet exemplaire éminent : il fut modelé sur cet archétype divin qui le résume et le couronne, qui en est l'alpha ou le principe, comme il en est aussi l'oméga ou la fin. Tout part du Christ et tout aboutit à lui, son règne est la consommation de toutes choses. Mais dans le plan divin, Marie n'est pas séparable de son Fils. A cause de lui et en union avec lui, quoique au-dessous de lui, elle est « en tête des voies de Dieu » et comme exemplaire éminent et comme fin intermédiaire. Saint Bernard a donc pu dire en vérité : « Pour elle, après le Christ, tout a été fait, toute créature existe. »

« Si de la création nous passons à la Rédemption, on nous enseigne que la Sainte Vierge en est le but principal et le plus magnifique trophée. N'est-ce pas surtout pour elle que Jésus est né, qu'il a souffert et qu'il est mort ? C'est la pensée d'un grand

nombre de Pères, et Albert le Grand la résume en ces mots : « Marie fut prédestinée pour être la cause de toute notre réparation ; sa gloire, après celle de Dieu, est le but de toute la Rédemption ».

Si nous acceptons ces jugements de S. Bernard et de S. Albert le Grand, comment la plus grande qui soit possible de toutes les dévotions à la Sainte Vierge n'aurait-elle pas pour fin sa glorification ? Dans le Saint Esclavage si c'est par Marie que l'on se sanctifie c'est aussi pour elle. Marie est le moyen, mais elle est aussi la fin. Ce serait découronner la Vraie Dévotion que de lui refuser de trouver sa fin en elle-même. Elle suffit pour nous mener par Marie et en Marie à la pleine union avec Celui qui dans cette divine créature est tout, Jésus-Christ.

Comment penser que Montfort n'eût conçu le Saint Esclavage que comme un moyen pour acquérir l'Amour de la Croix-Sagesse, tel surtout qu'il l'incarnait dans son ascèse ? Un amour aussi effectif et concret étant si difficile et un don si rare, quoi d'étonnant que pour l'obtenir il ait eu recours au plus grand de tous les moyens, la pratique du Saint Esclavage ! Mais, nous nous excusons de le répéter, qu'on ne lui fasse pas dire ce qu'il ne dit pas, savoir : que cette pratique, la Vraie Dévotion, n'est que cela, un moyen, le plus grand de tous. Si l'on demande et si l'on obtient l'Amour de la Croix-Sagesse en qualité d'esclave, cet amour revient bel et bien à Marie. Il ne peut être la fin du Saint Esclavage ; il n'est qu'un de ses trésors, ordonné comme les autres à la glorification de la Sainte Vierge.

Une dernière réflexion. Montfort note (159) que la Dévotion qu'il enseigne n'est pas nouvelle, qu'on en trouve des traces dans l'Eglise depuis plus de sept cents ans, qu'elle fut pratiquée par des particuliers jusqu'au dix-septième siècle, où elle devint publique. Il cite personnes et communautés qui depuis lors s'y adonnèrent. Il termine par Bérulle et Boudon, desquels surtout il se réclame. Or si pour lui cette dévotion n'avait été qu'un moyen, et un moyen pour acquérir et conserver la divine Sagesse, n'aurait-elle été pour eux aussi qu'un moyen et ordonné à quoi ? Tous ces dévots de la Sainte Vierge ne croyaient-ils pas que, sans rien changer de leurs dévotions et de leur ascèse, il leur suffirait de faire profession d'esclavage pour les consacrer toutes, avec leur personne, au service et à la glorification de Marie et, par là, d'atteindre, si Dieu leur en faisait la grâce, à

L'union parfaite avec Jésus-Christ, sans qu'il fût besoin d'y rien ajouter ? Si Montfort avait pensé autrement et estimé, quant à lui, que sa pratique ne pouvait conduire jusqu'à cette union qu'à la condition de nous obtenir l'Amour de la Croix-Sagesse et encore tel qu'il le concrétisait dans son héroïque ascèse et l'implorait du ciel avec tant de gémissements, il eût dû nous avertir que c'était là sa conception personnelle. Or, dans son *Traité de la Vraie Dévotion*, aucune trace de cette condition. Il y présente le Saint Esclavage tel que foncièrement l'avaient conçu et pratiqué ses devanciers, une dévotion qui « s'élève avec tant de gloire et d'amour que l'on n'y peut rien ajouter » disait Boudon dans le texte que nous avons cité.

## CHAPITRE XXIII

### LES CHARISMES DE L'APÔTRE POPULAIRE

Nous avons vu notre saint gratifié d'un tel ensemble de dons naturels si bien appropriés à sa mission d'apôtre populaire que les plus remarquables ne s'expliquent que par une vocation extraordinaire. La Providence ne lui fut pas moins libérale de charismes apostoliques. Il multiplie les pains, il guérit, il prophétise, il lit dans les consciences, il est favorisé d'extases, il a des prémonitions sur les dangers qu'il court, plusieurs fois il est vu en entretien avec une mystérieuse Dame Blanche, sa présence s'accompagne ici et là, en sa faveur, de phénomènes étranges sans cause apparente.

Dans une relation adressée à l'évêque de Saint-Brieuc en 1754, le recteur de la Chèze écrivait « Mme de la Ville-Thébault le vit faire un miracle et ce en présence de plusieurs. Le saint homme lui rendit sa fille malade pleine de santé, assurant qu'elle n'aurait jamais cette maladie ; ce qui arriva... Il a guéri plusieurs fébricitants en leur faisant avaler de l'eau claire où il avait trempé un nom de Jésus (un de ces morceaux d'étoffe qui portaient ce divin Nom et qu'il distribuait dans ses missions). Il multipliait les pains en faveur des pauvres, qui étaient sa compagnie choisie. Je ne finirais pas, Monseigneur, s'il me fallait écrire toutes les merveilles que des gens dignes de foi racontent du sieur Montfort. »

Le recteur s'est dûment renseigné. Sur le point des faits son témoignage est irrécusable. Avaient-ils tous le caractère surnaturel qui, semble-t-il, lui paraissait évident ?

Pour ne parler que des guérisons, si elles avaient été passées au crible de notre science médicale moderne comme le sont aujourd'hui celle de Lourdes, combien en fût-il restées reconnues miraculeuses ? Ce qui est incontestable, c'est que Montfort